

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 septembre 2005, à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360 Chemin Thomas Maher, à Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Raymond Blouin, maire
- Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Robert Simard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

7181 - Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur Raymond Blouin, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

7182 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 19 septembre 2005 en y ajoutant les points suivants:

- Lieu pour la tenue des séances du Conseil durant l'hiver (7194);
- Régie régionale de la gestion des matières résiduelles (7195);
- Subvention suite au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (7196);

7183 – Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance régulière du 15 août 2005

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 15 août 2005.

7184 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2005;
- Réconciliation bancaire au 31 août 2005;
- Rapport budgétaire au 31 août 2005;

7185 - Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2005-187 à 2005-206, tels que préparés par la secrétaire-trésorière pour les mois de juillet et août 2005.

7186- Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'août 2005.

7187 – Imposition d'une amende suite à l'abattage des arbres sans certificat d'autorisation au 342, Chemin du Croissant, Lac Saint-Joseph

Suite à une mise en demeure transmise le 26 août 2005 à la propriétaire du 342, Chemin du Croissant, il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil impose l'amende minimale de \$100.00 à la propriétaire dudit immeuble et demande à la secrétaire-trésorière de lui confirmer le tout par écrit.

7188 – Imposition d'une amende suite à la construction d'un gazebo sans permis au 54, Chemin Thomas Maher, Lac Saint-Joseph

Suite à une mise en demeure transmise le 26 août 2005 au propriétaire du 54, Chemin Thomas Maher, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil

impose l'amende minimale de \$100.00 à la propriétaire dudit immeuble et demande à la secrétaire-trésorière de lui confirmer le tout par écrit.

7189 – Acceptation de la demande de dérogation mineure du 764, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 764, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 3 septembre 2005.

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la dérogation mineure au 764, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

7190 – Demande de dérogation mineure au 628, Chemin Thomas Maher

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure de Monsieur Pierre Moffet dont la propriété est sise au 628, Chemin Thomas Maher, Lac-St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

7191 – Demande de dérogation mineure au 630, Chemin Thomas Maher

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 630, Chemin Thomas Maher, Lac-St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

7192 – Adoption du Règlement de modification au changement de zonage du Camp Larouche

Le Maire, monsieur Raymond Blouin, soumet pour adoption le règlement numéro 05-174 décrétant une modification au règlement portant le numéro 89-84 concernant le plan d'urbanisme, l'affectation du sol communautaire agrandie à même une partie de l'affectation du sol résidentielle.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement #05-173 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro #05-174, tel que rédigé.

7193 – Achat des volumes des règlements municipaux de la F.Q.M.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à faire l'achat des deux nouveaux volumes des Règlements municipaux de la F.Q.M.

7194 – Lieu pour la tenue des séances du Conseil durant la période d'hiver

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil tiendra ses séances mensuelles au bureau de la M.R.C. de la Jacques Cartier dont les bureaux sont à Shannon.

7195 – Rapport sur la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles

Monsieur le Maire Raymond Blouin nous informe que des appels d'offres ont été faits pour la collecte des déchets et produits recyclables. Dépendamment de

l'entrepreneur qui sera choisi, nous pourrons négocier avec ce dernier quant aux horaires et aux besoins de nos citoyens.

7196- Subvention suite au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence

Monsieur Raymond Blouin confirme la réception d'une lettre de la ministre Nathalie Normandeau précisant que notre municipalité recevra un montant de \$233,890., réparti sur cinq ans représentant le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

7197 – Période de questions

Monsieur Raymond Caron informe les membres du Conseil qu'il a fait une recherche et que nous n'avons aucun règlement l'obligeant à avoir une porte de garage au lieu de la toile qu'il vient d'acheter.

Monsieur Jacob mentionne qu'effectivement il n'y a rien dans notre réglementation qui oblige l'installation d'une porte de garage bien que ce serait plus esthétique, et en conséquence, Monsieur Caron est autorisé à installer sa toile.

7198 - Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h35.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Raymond Blouin
Maire